CPAS - SERVICE POPULATION - PLAN DE COHÉSION SOCIALE

# Des espaces
## transversaux de concertation

Le CRIPEL peut participer, sur demande, à des réunions de concertation sur des matières liées à la cohésion sociale, à l'intégration, à l'interculturalité au sens large ou à la lutte contre les discriminations, rassemblant les acteurs locaux identifiés par la ville/commune, en vue de poursuivre les objectifs de la charte.

Cette concertation peut prendre diverses formes en fonction des réalités communales :

- Participation aux réunions du plan de cohésion social ;
- Participation à la mise en œuvre d'un Comité de pilotage de la charte ;
- Participation à des projets spécifiques menés par la ville/commune sur les matières portées par la charte ;
    - o Stand d'information
    - o Animation
    - o ...
- Participation à l'élaboration du plan de formation du personnel communal ;
- Participation à des réunions d'intervisions avec les employés d'administration en contact avec la diversité ;
- Participation à un conseil ou une commission consultatif(ve) mise en place par la ville/commune.

**Contact pour la participation, la mise en œuvre et l'organisation pratique de réunion(s) de concertation:**

04/220 59 67 – Michaël HOLZEMANN (Directeur adjoint pédagogique)
michael.holzemann@cripel.be

CRIPEL a.s.b.l.
Wallonie
SPW Service public de Wallonie
Province de Liège Social
Liège